



Collectif Stratégies Alimentaires

LE TOUR DE WALLONIE... DES COOPÉRATIVES ! PORTRAITS DE COOPÉRATIVES WALLONNES

Chaque semaine de juillet, le CSA vous propose de partir à la découverte de coopératives agricoles de chez nous. Cette semaine encore, le CSA vous propose deux portraits de coopératives wallonnes pour mieux connaître leurs réalités et enrichir la réflexion sur ces modes de coopération !

La Botte Paysanne

Une coopérative... à finalité sociale



L'envie de valoriser sa production en vente directe à la ferme peut parfois être freinée par les lourds investissements en temps et en aménagements que cette forme de commercialisation exige. Pour y remédier, pourquoi ne pas mutualiser ? C'est l'idée mise en avant par « La Botte Paysanne », jeune coopérative qui offre aux agriculteurs de la Botte du Hainaut la possibilité de venir vendre leurs produits collectivement en circuit-court dans un magasin à Sivry.



Les fondateurs de la coopérative

Mais le projet coopératif ne s'arrête pas là, les producteurs de la coopérative veulent encourager un changement sociétal en favorisant le développement économique local, en soutenant de jeunes agriculteurs qui débutent, et en privilégiant un modèle agricole qui, selon eux, respecte le consommateur et l'environnement. ■

Prochain défi : diversifier l'offre

Les débuts de « La Botte Paysanne » datent de 2015, lorsque Cyrille Guiot lance après ses études un projet de maraichage près de Sivry. La suite est une histoire de rencontre : d'abord avec Michaël Vanderhaeghen qui souhaite lancer un projet agricole dans la région et qui s'associe avec Cyrille, et ensuite avec Catherine Tellier, habitant non loin du champ des deux jeunes maraichers et qui leur prête la grange annexe à sa maison pour en faire un dépôt.



Petit à petit, la grange est aménagée en véritable magasin où l'offre se diversifie avec l'arrivée de trois nouveaux producteurs. Fin 2016, les 6 fondateurs du projet décident de lui donner la forme de société coopérative à finalité sociale, l'aventure est lancée... et « La Botte Paysanne » espère accueillir d'autres producteurs coopérateurs. « **Le projet se porte bien, on espère que ça convaincra d'autres agriculteurs de la région de la viabilité d'une production bio commercialisée localement et que ça les motivera à nous rejoindre...** » explique Cyrille. ■

La collaboration entre maraichers, un avantage

Il y a des avantages à être plusieurs maraichers ajoute Cyrille : « On se coordonne chaque semaine pour savoir qui fournit quoi au magasin, et donc en cas de pépin à la production, un autre maraicher peut assurer l'approvisionnement. À terme on pourrait même pousser plus loin la collaboration et se spécialiser chacun dans certains légumes pour réaliser des économies d'échelle. »

En pratique, la coopérative prélève actuellement un pourcentage fixe sur les produits vendus au magasin afin d'assurer son fonctionnement et ce sont les producteurs qui se relayent à la vente. Le mode de gouvernance sera amené à évoluer avec l'arrivée de nouveaux producteurs et consommateurs coopérateurs afin de répondre aux futurs défis comme par exemple la participation au projet de ceinture alimentaire de Charleroi. ■

- Commercialisation dans un magasin collectif
- Année de création : 2016
- Coopérateurs : 6 agriculteurs + consommateurs

Pourquoi choisir le statut coopératif ?

La forme coopérative est assez vite apparue comme un choix évident à « La Botte Paysanne » pour favoriser une gestion collective du projet sur la base du principe « un homme, une voix ». « De plus, un réseau de coopératives de producteurs commence à se développer en Wallonie et faire partie de ce réseau peut nous donner accès aux connaissances et outils utilisés par ces autres coopératives », explique Cyrille.

La CUMA « Chumagri »

S'équiper en matériel performant et diversifié



La CUMA Chumagri a été créée en 1992, mais son histoire commence dès 1965, lorsque 7 agriculteurs du village de Huisignies (Province du Hainaut) décident d'acheter ensemble du matériel pour la culture de la betterave, alors en plein essor. Abel Labie, comptable de la CUMA, raconte « à cette époque, on ne pouvait pas faire autrement ». Après le premier achat commun d'un semoir monograin et d'une petite arracheuse à un rang, le groupe s'équipe au fil des ans en matériel plus performant et étend progressivement le matériel en commun à d'autres cultures : l'herbe puis la pomme de terre en enfin les céréales. Aujourd'hui, le matériel en commun concerne « toutes les cultures du coin, du semis à la récolte ». Aucun tracteur en commun par contre : « **le tracteur, c'est comme la brosse à dent pour les fermiers : chacun veut le sien** », lance en boutade Eric Dufresnes, le président de la coopérative. ■



Abel Labie, Stéphane Labie et Eric Dufresnes

La recette : règles + complémentarité + ouverture d'esprit

En 1992, les agriculteurs, regroupés jusque-là en association de fait, passent au statut coopératif pour continuer à bénéficier du fonds d'investissement

agricole. C'est alors l'occasion de formaliser dans le ROI certaines règles de fonctionnement, comme le fait de respecter son engagement à participer aux charges d'une machine. Le bon fonctionnement de la CUMA repose en grande partie sur la valorisation de compétences complémentaires : Abel, comptable de formation, se charge des aspects comptables et administratifs. Stéphane Labie, qui a les machines dans la peau, conduit certaines machines pour le compte des autres et gère le planning d'utilisation. Eric s'occupe avec d'autres de certaines réparations. Pour que ça marche, nous dit Eric, « **il faut pouvoir composer avec les autres, il faut pouvoir se mettre d'accord et accepter de ne pas toujours être le premier** ». ■

Favoriser la reprise des exploitations et la solidarité

Aujourd'hui, la CUMA regroupe 14 agriculteurs dans 9 exploitations de polyculture-élevage, pour une surface totale d'environ 750 ha. Pour le président de la CUMA, il ne fait aucun doute que la coopérative a favorisé la reprise des fermes, en permettant la rentabilité de fermes de taille modeste. Sans compter l'entraide entre exploitants, mais aussi la solidarité qui permet notamment d'éviter la concurrence lors de l'achat de nouvelles terres : « **ailleurs c'est la compétition, mais ici on ne va pas se manger l'un l'autre, on est sur la même tartine** ». ■

- Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
- Année de création : 1992
- Coopérateurs : 14 agriculteurs (9 exploitations)

Plus de souplesse qu'un entrepreneur, à un coût moindre !

Contrairement aux idées reçues, les membres jugent que la CUMA leur offre plus de souplesse qu'un recours aux entrepreneurs. En dialoguant, ils trouvent toujours une solution pour satisfaire tout le monde, par exemple en travaillant quelques heures dès que la météo le permet ou en modifiant l'ordre de passage prévu.

Le coût est aussi moindre qu'avec le recours aux entrepreneurs, de manière flagrante pour les petites machines et de manière variable pour les plus grandes (mais jamais supérieur). Pour cela, chaque achat de matériel est mûrement réfléchi, il faut que les surfaces concernées soient suffisantes pour assurer la rentabilité de l'investissement. Chacun paie les charges des machines qu'il utilise, au prorata de son utilisation, et à un coût jamais supérieur à celui de l'entreprise.